



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
PERSAN

Rapport d'activité
2021



82 Avenue Gaston Vermeire – 95340 PERSAN
Tél : 01.30.34.41.85 imaj.persan-beaumont@imaj95.fr

Table des matières

Glossaire.....	3
I. Organisation de l'équipe éducative en 2021.....	4
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021.....	4
1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021.....	4
1.3 Présentation d'une semaine type d'un.e éducateur.trice	5
1.4 Réunions et instances internes	6
II.Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021	8
2.1 Contexte territorial.....	8
2.2 Données statistiques 2021	9
2.3 Analyse des données statistiques 2021.....	10
2.4 Modalités d'actions en prévention spécialisée	16
III.Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans.....	20
3.1 Zoom sur les 11-15 ans.....	20
3.2 Scolarité et partenariat avec le collège Georges Brassens.....	21
3.3 Les actions collectives	21
IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans	22
4.1 Zoom sur les 16-17 ans.....	22
4.2 Zoom sur les 18-25 ans.....	24
4.3 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel	24
4.4 Les actions collectives des 16-25 ans	25
V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux	26
5.1 Consolider les liens avec les jeunes filles et promouvoir l'égalité filles/ garçons.....	26
5.2 L'accompagnement éducatif des jeunes dans leurs usages des réseaux sociaux.....	26
5.3 La passerelle CM2/ 6ème	28
VI. Partenariats et participation au développement social local	28
6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ	28
6.2 Partenariats actifs en 2021.....	30
6.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers	32
ANNEXES.....	33

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021

L'équipe de prévention spécialisée de Persan se compose ordinairement de deux éducatrices à temps plein. Depuis 2018, date de la fusion entre l'association « la Bulle » et IMAJ, l'équipe a bénéficié d'une stabilité permettant l'accompagnement continu des jeunes persanais.

En juillet 2020, Sophie Vallet, éducatrice, a été promue en interne à IMAJ et a donc quitté le service de prévention spécialisée pour devenir cheffe de service de l'Espace de Dynamique d'Insertion de l'association.

Même si ce départ a été accompagné auprès des jeunes, il nous a fallu nous réorganiser pour assurer la continuité d'activité.

Nous avons procédé au recrutement d'une nouvelle éducatrice, Tenhinane Meftah, début décembre 2020 qui a quitté l'association en juillet 2021. Nous avons procédé au recrutement d'une nouvelle éducatrice, Louise Delacour, début octobre 2021.

L'Équipe de Prévention Spécialisée de Persan bénéficie ainsi des personnels suivants :

- 1 Cheffe de service : Camille Claudel
- 2 Éducatrices spécialisées :
 - Louise Delacour
 - Adeline Garcia

1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence :

Pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeure à son écoute. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivis afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. À ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée.

Des accompagnements peuvent également être réalisés en binôme lorsque la situation d'un jeune ou d'une famille le nécessite.

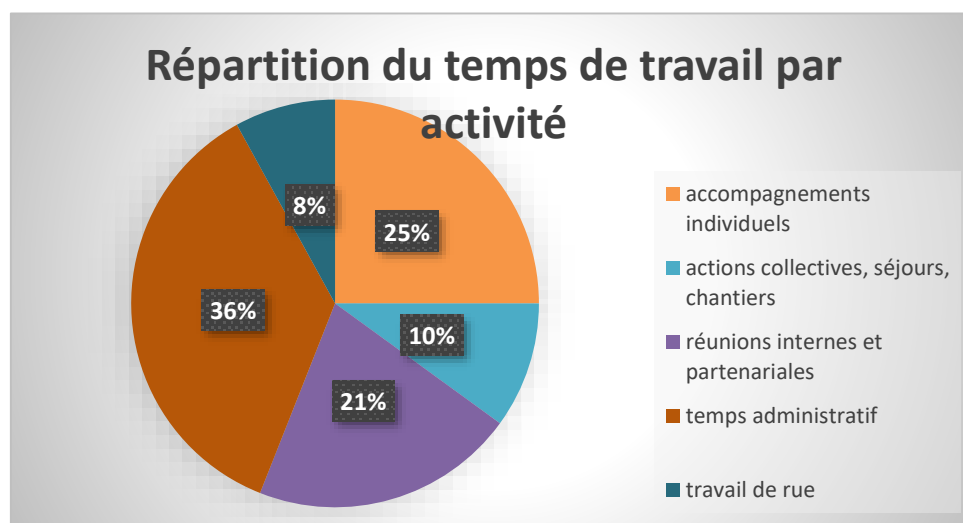
Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construit de concert avec toute l'équipe et occasionnellement avec l'équipe de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise lorsque le projet concerne un territoire élargi.

1.3 Présentation d'une semaine type d'un.e éducateur.trice

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end	
9h						Interventions ponctuelles selon événements et manifestations	
10h		Accompagnements individualisés	Accompagnements individualisés	Réunion de suivis	Accompagnements individualisés		
11h	Écrits professionnels						
12h			Travail de rue				
13h							
14h	Réunion de fonctionnement	Accompagnements individualisés ou RDV partenaires	Accueil et actions collectives		Analyse des pratiques ou accompagnements individualisés		
15h							Rencontres partenariales
16h	Accompagnements individualisés						
17h							
18h	Travail de rue			Travail de rue			
19h							

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de 10h à 19h. Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers) ou en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, ...).

Il est à noter que les éducateurs sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, en rencontres partenariales et n'assurent pas de permanence au sein de notre local, même s'ils y sont régulièrement présents.



Il est à noter que le rythme de travail de l'équipe varie également en fonction de plusieurs critères. Les saisons peuvent influencer sur le travail de rue, les sollicitations des jeunes peuvent modifier la mise en place des actions collectives et des projets.

Les vacances scolaires sont des moments particulièrement propices à la mise en place d'actions collectives de type séjours ou chantiers éducatifs.

En 2021, les possibilités d'actions collectives, sorties et de séjours ont été fortement limitées pendant une partie de l'année, afin de respecter un protocole sanitaire permettant la protection des jeunes accompagnés et des salariés. Si des actions collectives ont pu être réalisées, la proportion de temps annuel consacré aux activités collectives (10%) reste encore inférieure aux années précédant la crise sanitaire.

1.4 Réunions et instances internes

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducatrice de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations, de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

LA REUNION D'EQUIPE (hebdomadaire)

Animée par la cheffe de service, elle réunit les éducateurs.trices de prévention spécialisée intervenant sur les territoires de Beaumont-sur-Oise et Persan. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, permanence au sein des locaux, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc...

LA RÉUNION DE « SUIVIS ÉDUCATIFS » DES JEUNES (hebdomadaire)

Également animée par la cheffe de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates. Cette instance de réflexion est mutualisée avec l'équipe éducative de Beaumont-sur-Oise.

LE GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES (mensuel)

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

LA REUNION D'ANALYSE DU TRAVAIL DE RUE (bimensuelle)

Un outil de reporting qualitatif (la fiche « travail de rue) permet de rendre compte du « travail de rue », de la nature des échanges ou événements rencontrés, des constats de l'équipe éducative. Une fois tous les deux mois, il s'agit de s'appuyer sur ces documents pour venir interroger le travail de rue, sa

fréquence, sa régularité, analyser le contexte et les dynamiques propres au territoire en termes d'occupation de l'espace.

LA RÉUNION AVEC LA DIRECTION (bimestrielle)

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées mais également d'être force de propositions.

LA RÉUNION GÉNÉRALE (toutes les 8 semaines)

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes d'exprimer leurs points de vue ou difficultés.

DES GROUPES DE TRAVAIL INTERSERVICE

L'évolution des pratiques, les problématiques traversées par le public accompagné combiné avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nous amènent régulièrement à nous interroger sur notre pratique. Animés par un.e chef.fe de service, en coordination avec l'adjoint de direction du pôle prévention de l'association, ces groupes de travail visent à faire émerger la réflexion, à susciter le débat pour favoriser la construction de nouvelles pratiques ou stratégies d'intervention. En 2021, des groupes de travail portant notamment sur l'usage des réseaux sociaux, l'égalité femme/homme ou encore la passerelle CM2/6^{ème} ont pu être mis en place.

FORMATIONS SPECIFIQUES

Durant l'année 2021, l'équipe de Persan a pu bénéficier de formations spécifiques inhérentes à des besoins repérés sur les territoires.

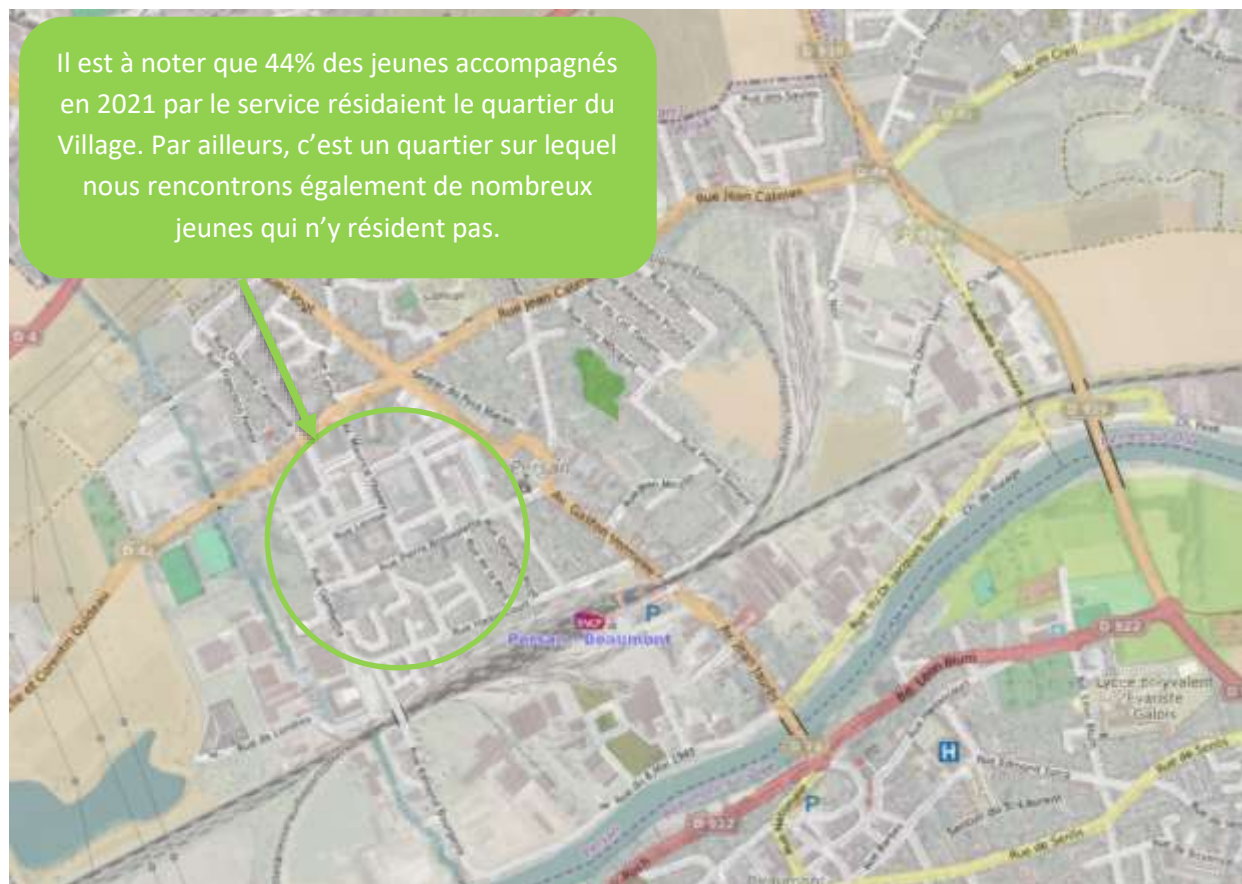
- Une formation sur les violences conjugales
- Une formation sur les systèmes familiaux maltraitants
- Une formation sur les stéréotypes de genres

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021

2.1 Contexte territorial

En 2021, la crise sanitaire, impliquant encore de nombreuses restrictions, est venue perturber de façon conséquente nos possibilités d'action. Le service a dû s'adapter à cette situation. Pendant plusieurs mois, les accueils individuels ont remplacé les accueils collectifs. Cette modalité d'accueil a généré l'éloignement temporaire d'une partie du public, jusqu'alors habituée à investir le local de façon spontanée.

Sur cette période, l'équipe a pu constater un renforcement des difficultés scolaires pour nombre de collégiens, mais également une dégradation des situations sociales et familiales, pour des jeunes dont la vulnérabilité de l'environnement était déjà repérée.



L'équipe de prévention spécialisée intervient sur l'ensemble de la commune de Persan. Toutefois, il est à noter que « le Village » reste le principal quartier d'intervention. Le quartier des Fresnoys constitue un quartier d'intervention sur lequel assez peu de jeunes accompagnés résidaient en 2021.

2.2 Données statistiques 2021

L'ensemble des tableaux statistiques est disponible en annexe du présent document. Certaines années, le mode d'hébergement de quelques jeunes peut ne pas encore connu par l'équipe éducative. Cette année cela concerne 5 jeunes. Les jeunes uniquement connus par l'équipe ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessus ; les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif ponctuel ou durable a pu être engagé.

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue						2	1	2	5	1		1	12
Réseau informel				2		1	2		2	2			9
Réseau institutionnel			2	2		6	3	8	9	7	1	1	39
Réseaux sociaux										1			1
TOTAL	0	0	2	4	0	9	6	10	16	11	1	2	61
Situation familiale													
Célibataire			2	4		9	6	10	15	10		2	58
En couple									1	1			2
En couple avec enfant													0
Parent isolé											1		1
TOTAL	0	0	2	4	0	9	6	10	16	11	1	2	61
Mode d'hébergement[1]													
Logement stable			2	4		9	4	5	11	6		1	42
Logement précaire								3	4	5	1	1	14
TOTAL	0	0	2	4	0	9	4	8	15	11	1	2	56
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			2	2		8	6	7	7	6		1	39
Ancienneté >=1 et < 2 ans				2					1	2	1		6
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans								2	8	3		1	14
Ancienneté >= 4 ans						1		1					2
TOTAL	0	0	2	4	0	9	6	10	16	11	1	2	61
Situation													
Scolarisé/ étudiant/sans problème				2		7	5	8	11	4			37
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			2	2		2	1	1	1				9
Déscolarisé (sans affectation)								1					1
En emploi										2	1	1	4
En formation									2				2
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									2	5		1	8
Sans projet professionnel ou scolaire													0
TOTAL	0	0	2	4	0	9	6	10	16	11	1	2	61
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			2	4		9	6	8	8	6	1	2	46
Bac Pro, CAP ou BEP								2	3	2			7
Bac général ou technique									5	2			7
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	2	4	0	9	6	10	16	11	1	2	61

2.3 Analyse des données statistiques 2021

Jeunes accompagnés

Sur l'année 2021, l'équipe éducative a accompagné **61 jeunes**, nombre en hausse par rapport à l'année précédente (63 en 2020). Ceci démontre que l'équipe a su garantir une certaine stabilité et une réelle continuité en faveur des jeunes.

Par ailleurs, au-delà d'un simple cumul d'accompagnements, il convient d'envisager derrière ce chiffre de 61 jeunes, la diversité des situations que celui-ci recouvre. En effet, chacune de ces situations de jeunes aura fait l'objet d'une attention et d'une évaluation particulières de la part des éducateurs. A chaque situation, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée et respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative.

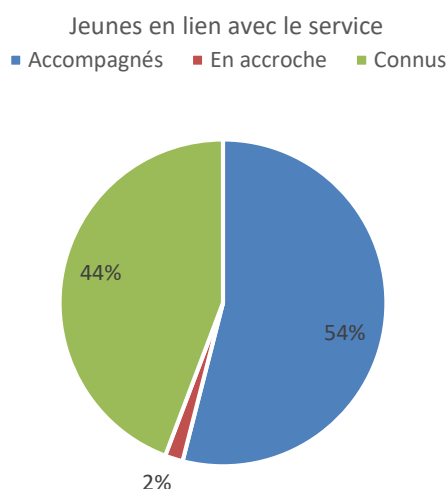
Ainsi, ces situations très diverses ont conduit les éducateurs à proposer la mise en place d'un accompagnement ; celui-ci aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. Certains accompagnements ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative. C'est notamment le cas des situations de jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelles importantes se cumulant à des difficultés sociales (conflits familiaux, rupture d'hébergement...) et/ou à des problématiques personnelles (addictions, besoin de soins,...). Bien qu'étant minoritaires, ces situations complexes mobilisent chez les éducateurs des compétences multiples.

Jeunes en accroche – relation éducative en cours d'établissement

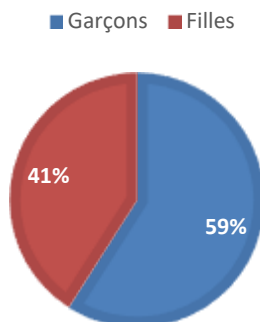
Nous comptabilisons 2 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

Jeunes en simple contact « connus »

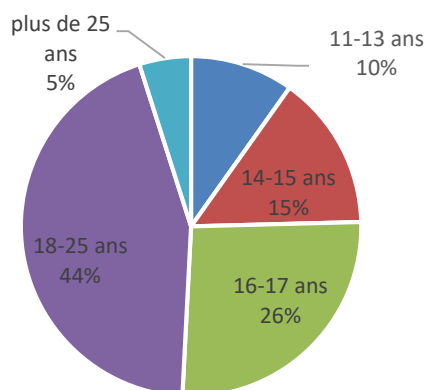
Nous évaluons environ 50 jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces-derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.



Répartition Filles/Garçons



Répartition par tranche d'âge



Le graphique ci-contre laisse apparaître que l'équipe éducative intervient auprès de l'entièreté du public jeune visé. Toutefois, on note une diminution importante du nombre de jeunes âgés de 11 à 15 ans notamment en lien avec l'impossibilité d'organiser des activités et sorties collectives, modalité de travail qui d'ordinaire impacte de façon significative cette tranche d'âge. Nos partenaires habituels facilitant la rencontre des jeunes de cette tranche d'âge ont également été fortement touchés par la même diminution.

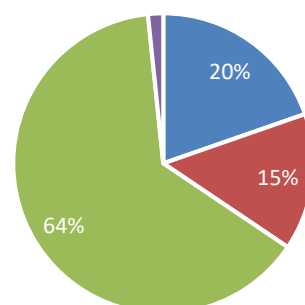
Toutefois, on note que les jeunes majeurs ont significativement adhéré à la rencontre avec les éducateurs sur la commune.

Mode de premier contact

Le présent graphique laisse apparaître que le **réseau institutionnel** est la principale modalité d'entrée en relation avec les jeunes accompagnés en 2021.

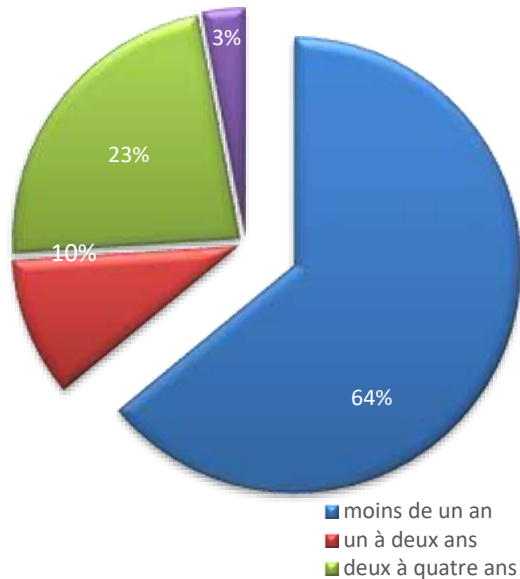
Des partenaires du Lycée, de la mission locale et du PRE de Persan ont orienté des jeunes vers notre association.

Nous notons également qu'un seul accompagnement a débuté par le moyen des réseaux sociaux.



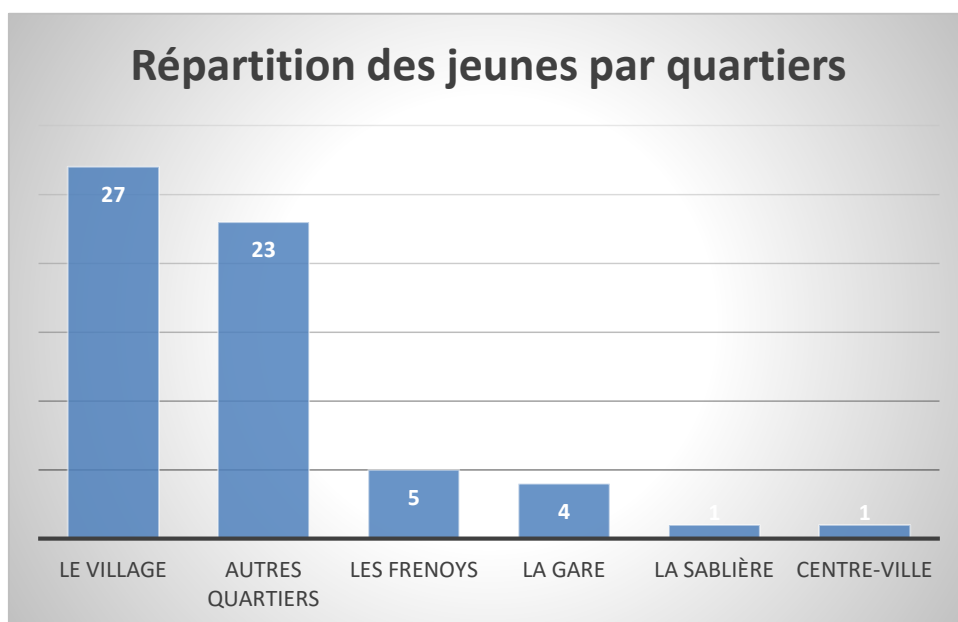
Ancienneté de la relation éducative

64% des jeunes accompagnés ont été rencontrés durant l'année 2021. Ceci est à mettre en lien avec le renouvellement de l'équipe éducative. En effet, il n'est pas rare qu'au départ d'un éducateur, certains accompagnements prennent fin. Ces mêmes jeunes peuvent toutefois solliciter les nouveaux éducateurs après avoir tissé une nouvelle relation de confiance.



Répartition par quartier de résidence

Pour une large part, les jeunes accompagnés par le service habitent sur le quartier du Village, quartier prioritaire de la ville de Persan.



Situation socio-professionnelle

Sur les 30 jeunes majeurs que nous accompagnons, seuls 4 ont été en emploi sur toute ou partie de l'année. Ils l'ont souvent été de manière discontinue et sur des emplois relativement précaires. A titre indicatif, sur les 27 jeunes âgés de 18 à 25 ans accompagnés cette année, 20 auront été en demande de soutien concernant l'emploi et/ou la formation, intégrant l'enjeu d'acquies le permis de conduire. Cette question de l'obtention du permis de conduire est particulièrement sensible sur le territoire au regard de son éloignement des bassins d'emploi principaux du département.

Par ailleurs, nous notons que 2 jeunes filles accompagnées ont été en formation. Nous notons qu'il est de plus en plus difficile d'accompagner des jeunes majeurs sur un projet de formation. Pour un certain nombre d'entre eux, ils ont été en difficulté financière importante et adoptent des stratégies très centrées sur le fait d'obtenir le plus rapidement possible un salaire.

Nous notons également que 8 jeunes ont été en recherche d'emploi, de formation ou d'une orientation. Dans ce cadre, nous sommes particulièrement engagés dans le cadre d'un réseau partenarial, qui nous permet d'orienter au mieux ces jeunes. Les jeunes accompagnés, en 2021, ont un faible niveau de formation. Seuls 8 jeunes sur 61 disposent d'un niveau bac général ou technique ou d'un BAC+2.

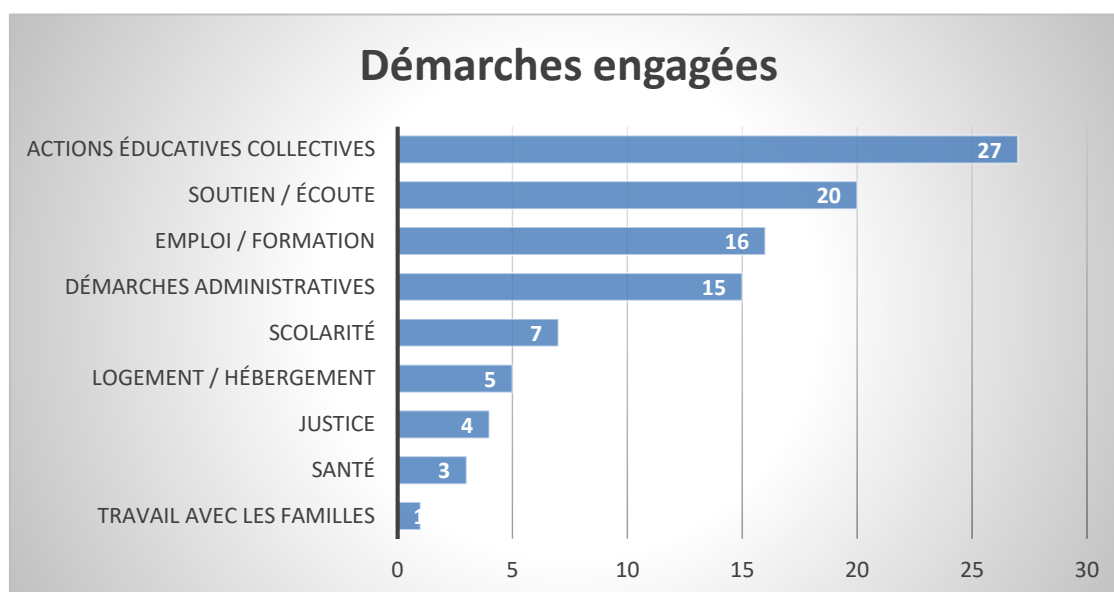
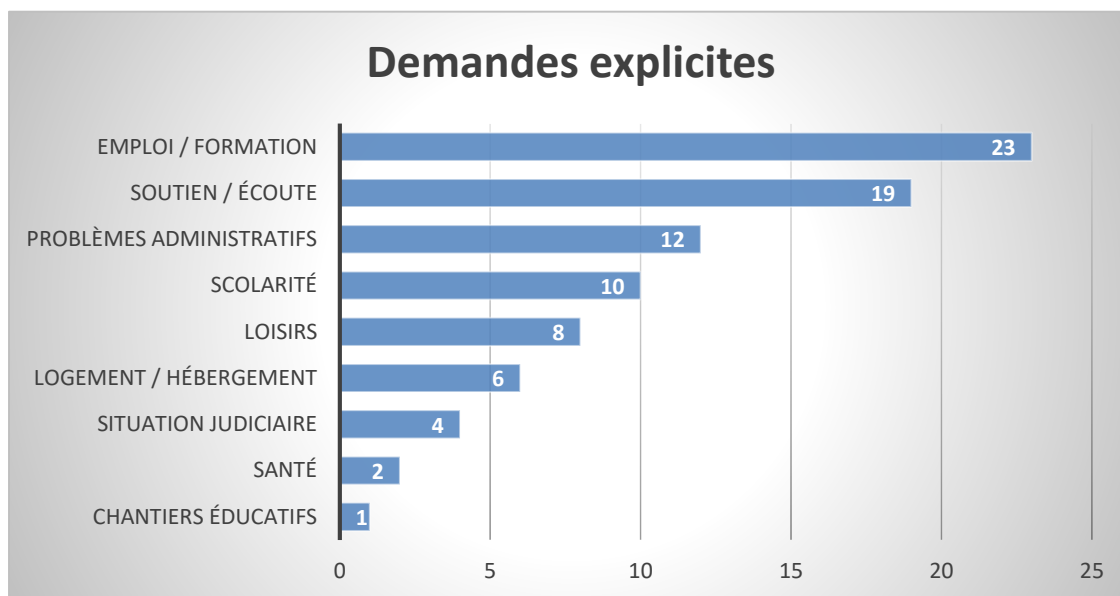
La très grande majorité des jeunes que nous accompagnons ne dispose que du brevet ou est sans diplôme. Nous constatons bien souvent que pour les jeunes, sortis du système scolaire sans qualification et ayant connu une période importante d'inactivité, un temps de remise à niveau et de reprise de confiance en eux-mêmes est fondamental. La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs.

Ils ne se saisissent toutefois pas facilement des offres d'accompagnement existantes. Comme nous l'indiquerons plus loin, nous sommes engagés dans différentes réunions partenariales, nous permettant d'actualiser au mieux notre connaissance des dispositifs existants. A titre d'exemple, nous participons au comité de pilotage de la mise en œuvre du CEJ (Contrat d'Engagement Jeunes) en lien avec le Pôle emploi, la Mission Insertion, la Mission Locale et d'autres partenaires. Pour rappel, notre démarche prioritaire est toujours de faciliter l'accès des jeunes aux dispositifs les plus adaptés à leur situation.

76 % des jeunes accompagnés sont scolarisés. La majorité de ces jeunes accompagnés sont identifiés comme suivant une scolarité sans difficulté majeure. **Néanmoins près de 15% du public scolarisé que nous accompagnons est en difficulté scolaire.** Il s'agit le plus souvent de risque de décrochage, de jeunes qui ne parviennent pas donner sens à leur scolarité et à s'y investir.

Depuis plusieurs années, un nombre conséquent de lycéens sont inquiets quant à leurs possibilités de réussir. Ils remettent en question leurs choix d'orientation au cours de l'année et se trouvent en difficulté d'adaptation et de continuité. La mise en place de la plateforme « Parcours Sup » apparaît toujours comme difficile dans son appréhension. Les jeunes font des choix d'orientation par défaut sans prévoir d'autres solutions.

Analyse des demandes et des démarches :



Cette année, nous avons pu constater que les 54% des demandes explicites formulées par les jeunes accompagnés concernaient des jeunes âgés de 18 à 25 ans, en considérant une répartition égale des demandes entre les garçons et les filles de cette tranche d'âge.

La relation tissée avec eux, jours après jours, par l'équipe éducative, permet l'expression de leurs difficultés en toute confiance. Les demandes liées à la **scolarité** concernent toutes les tranches d'âges et sont à répartition égale entre les filles et les garçons.

L'ensemble des demandes concernant la scolarité a toujours donné lieu à une offre effective de notre part. Un certain nombre de jeunes, malgré leur demande ne se sont pas suffisamment mobilisés pour engager une démarche ; ceci traduisant de manière significative leur difficulté à prendre pleinement ou suffisamment en considération les réalités, les contraintes et l'engagement qu'une rescolarisation ou qu'un maintien en scolarité implique.

Concernant **l'emploi et la formation**, 23 demandes nous ont été adressées, très majoritairement par des jeunes majeurs. Certains de ces jeunes ont pu nous solliciter à des moments particulièrement difficiles de leur parcours. Il a pu s'agir de nécessité à trouver un emploi avant un jugement, de problématique économique, de problématique de logement importante voire même de problématiques familiales. Concernant ces dernières, un certain nombre de jeunes ce sont vus formuler un ultimatum de la part de leurs parents qui étaient vraisemblablement exaspérés de leur inactivité.

Concernant des **problématiques judiciaires**, seules 4 demandes nous ont été formulées. Toutefois cela ne doit pas masquer l'importance du besoin d'être accompagné, écouté et conseillé sur un certain nombre de questions qui ne relèvent pas toujours d'une situation de garde à vue, de comparution immédiate, ... De fait l'équipe éducative échange très régulièrement avec de nombreux jeunes concernant leur rapport à la loi, à la règle et aux forces de l'ordre.

Concernant les demandes visant à résoudre des **problèmes administratifs ou financiers**, 12 jeunes nous ont sollicités. Ces demandes ont la particularité de nous permettre souvent d'appréhender une large part de la situation sociale, familiale et personnelle des jeunes. En effet, lorsqu'ils nous sollicitent avec à l'esprit une demande précise, force est de constater que la démarche à envisager n'est alors jamais isolée. Souvent pour faire aboutir une simple démarche de carte d'identité, nous devons accompagner d'autres démarches préalables qui ne relèvent pas de simples démarches administratives.

19 jeunes ont sollicité explicitement l'équipe éducative pour de **l'écoute et du soutien**. Ces derniers avaient la particularité de se reconnaître en difficultés et surtout en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur à un cercle familial, amical ou scolaire. De nouveau encore, le nombre de demandes est sans commune mesure avec les démarches engagées par l'équipe. En effet, de nombreux jeunes viennent évoquer et discuter avec nous des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Ils attendent plus ou moins explicitement des conseils, voire une guidance parfois, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles. Cette démarche de soutien et d'écoute éclaire de manière significative, dans le cadre d'une intervention auprès de jeunes, l'écart entre besoin et demande.

Cette année, une nouvelle fois, certains registres de démarches, peuvent apparaître relativement peu élevés. C'est notamment le cas concernant la justice, le logement et la santé. A titre d'exemple, s'agissant de la santé, l'équipe éducative a accompagné 3 jeunes. Toutefois, ce nombre très faible d'accompagnements doit être mis en lien avec la régularité forte des échanges entre les éducateurs et les groupes de jeunes. Ainsi, au-delà des démarches, plus facilement objectivables, les éducateurs ont de très nombreux échanges, parfois quotidiennement, sur des nombreux aspects de leur vie qui ont trait à leur santé.

Nous pouvons constater que, pour une très large part, la prévention des conduites à risques (quelles qu'elles soient) s'opère essentiellement par l'équipe auprès de groupes de jeunes. Le contexte d'un collectif, davantage propice aux échanges, débouchent paradoxalement parfois sur des questions intimes. Donc cette année, avec de nombreux jeunes, dans ce cadre d'expression, facilitateur pour eux, nous avons pu évoquer avec eux des questions liées à la sexualité, aux moyens de contraception. Questions qui renvoient également à des représentations de genre, la puberté, le corps qui change, la question de la normalité, de contraception, de maladies sexuellement transmissibles, ...

Il convient aussi de noter que l'ensemble des questions abordées, dépassent largement de strictes questions sanitaires ; celles-ci renvoyant pour une large part à des enjeux éducatifs et sociaux.

Seulement une demande de chantier éducatif nous a été formulées. Cependant, nous avons engagé 16 démarches de cette catégorie. Au vu du changement de l'équipe, les chantiers éducatifs proposés ont été pour l'équipe éducative un moyen pour lier connaissance avec les nouvelles professionnelles.

2.4 Modalités d'actions en prévention spécialisée

Le travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose fondamentalement sur une dynamique « d'aller vers » que vient manifester de manière singulière le travail de rue. Cette pratique consubstantielle de la prévention spécialisée doit être contextualisée et adaptée à chaque territoire au regard de la réalité des besoins. L'équipe éducative organise donc chaque semaine le travail de rue en fonction des besoins identifiés et des orientations retenues (lieux, horaires, durée, régularité, ...). La démarche de l'équipe demeure d'aller vers les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes... Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain. Cette démarche de contact direct et de proximité avec le territoire permet à l'équipe une certaine connaissance et une réactivité face à des « mouvements » et phénomènes collectifs concernant les jeunes.

Le quartier du Village est ciblé prioritairement. Néanmoins, les éducateurs vont au contact des jeunes dans les autres quartiers,

L'équipe éducative réalise du travail de rue quotidiennement, intégrant notamment une présence aux abords du Collège et du Lycée. Par ailleurs, l'équipe éducative a accentué son travail de rue aux abords du Lycée, suite à plusieurs affrontements qui s'y sont déroulés entre jeunes, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

Grace à ce travail, les éducatrices sont au contact de nombreux jeunes : une cinquantaine, résidant non-exclusivement sur le Village.

Les éducatrices vont à la rencontre des jeunes également à la MJC, avec qui un partenariat s'est installé.

L'accompagnement socio-éducatif individualisé

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est un composant central de la pratique de l'équipe éducative. C'est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. L'accompagnement socio-éducatif vise à permettre aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et compréhension, de

prendre de la distance et de trouver de nouvelles motivations afin qu'ils puissent s'engager dans un processus de changement et/ou de définition d'un projet tendant notamment vers une plus grande autonomie.

Afin de préciser les contours de ce travail plusieurs aspects peuvent être envisagés.

Tout d'abord, il convient de rappeler que ce travail, comme toute autre intervention de l'équipe, est respectueux des règles et principes qui régissent la Prévention Spécialisée. Il s'agit ici notamment de la libre-adhésion, du respect de l'anonymat et de l'obligation de secret professionnel. Ainsi, lorsqu'un jeune se saisit du soutien proposé, l'action des éducateurs demeure dépendante de l'adhésion préalable de celui-ci. Cette adhésion ne peut être décrétée. Elle est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect strict de la parole du jeune. Il est aussi rappelé à certaines occasions l'obligation de secret mais également les limites de celle-ci.

Ainsi, lorsqu'un accompagnement s'engage, l'équipe considère que l'adhésion du jeune selon les règles énoncées constitue en quelques sortes un acte volontaire initial de sa part dans une dynamique de changement. Ceci est évidemment à rapporter à l'âge du jeune en question. Il va sans dire qu'il ne sera pas attendu les mêmes capacités d'implication et d'autonomie personnelle de la part d'un jeune de 12 ans que d'un jeune adulte de 19 ans. Le travail d'accompagnement s'adapte à l'âge et à la maturité dont paraît faire preuve le jeune en demande de soutien.

Ensuite, il faut considérer que l'accompagnement proposé est personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune. Un tel travail nécessite du temps et impose une capacité de distanciation.

Pour conclure, l'accompagnement socio-éducatif proposé par l'équipe cherche à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leurs enfants. Il faut noter que l'équipe accompagne régulièrement des parents dans l'élaboration et la formulation d'une demande d'aide auprès des services adaptés. Enfin, dès lors que d'autres partenaires sont engagés dans un travail auprès du jeune et de sa famille, il est systématiquement recherché les modalités d'articulation les plus pertinentes afin d'éviter une superposition préjudiciable des interventions.

Les actions collectives

ACTIONS COLLECTIVES 2021-PERSAN

Type d'action collective*	Nom	Jeunes en accompagnement éducatif	Jeunes en accroche	Date de l'action
Chantier éducatif troc	Nettoyage village	2	4	Avril
Chantier éducatif troc	Nettoyage village	2	4	Juillet
Chantier éducatif troc	Rénovation local Persan	2		Juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Sortie base de loisirs avec équipe de Beaumont		1	Juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Foot five	2	5	Août
Atelier ou sortie ponctuel	Sortie réalité virtuelle	3	3	Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	Sortie speed park	2	5	Décembre

Activités et sorties collectives

Il apparaît régulièrement que les modalités individualisées de rencontre et d'échange avec les jeunes ont une moindre pertinence concernant certains d'entre eux ; ceci est particulièrement le cas avec les plus jeunes. Afin de demeurer accessible à ceux-ci, l'équipe propose des sorties et activités collectives. Celles-ci permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe. Ces activités et sorties ne font pas l'objet d'une programmation annuelle spécifique. Elles sont établies au cas par cas et notamment en visant l'implication des jeunes concernés. Enfin, au-delà de rechercher uniquement une facilitation du lien avec certains jeunes, les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs. Ceux-ci pourront être le développement de certaines capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, de négociation, d'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles, ...

Les séjours

L'équipe éducative affirme régulièrement son fort intérêt pour les séjours comme supports de son action. Pour rappel, les séjours ne font pas forcément l'objet d'une programmation de nombreux mois à l'avance ; la démarche de l'équipe éducative étant de ne pas proposer des projets préétablis aux jeunes.

Le travail mené à chaque réalisation par chaque équipe consiste pour une part à créer les conditions d'une implication des jeunes dès la phase de conception du séjour. La dynamique mise en place devient alors à chaque fois singulière ; celle-ci étant à l'image des capacités et difficultés du groupe concerné. Les séjours organisés par les équipes éducatives visent globalement trois objectifs :

- **La consolidation du lien entre jeunes et éducateurs** : En proposant un temps partagé venant rompre avec l'ordinaire et le quotidien, il est constaté que la relation entre jeunes participants et éducateurs se voit être renforcée. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène personnelle...
- **L'approfondissement d'une évaluation concernant la situation et les difficultés de certains jeunes** : Parmi les jeunes participants aux séjours proposés, l'équipe cherche à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation garçons-filles, lien à la famille, projet personnel, etc...
- **L'accompagnement dans une plus grande autonomie et dans une meilleure capacité de collaboration entre pairs** : S'agissant de ce dernier point, il est à noter que la mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes participants. Ceux-ci sont donc positionnés en tant qu'acteurs dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

En 2021, l'équipe de Persan n'a pas organisé de séjour.

Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif s'adresse à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences pré-professionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. Cette mise en situation vise ainsi différents objectifs :

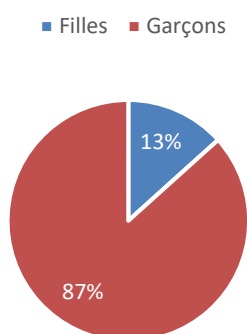
- **Un temps de réassurance** : Tout d'abord, la réalisation d'un chantier éducatif doit permettre au jeune participant de se trouver réassuré quant à ses propres capacités au regard du travail concrètement réalisé. De ce fait, plus le travail réalisé est visible et valorisable dans un cadre collectif, plus cet effet de réassurance peut également être renforcé. La démarche éducative est alors de soutenir le jeune confronté à des doutes afin de surmonter, au moins partiellement, ceux-ci.
- **Un temps de repérage** : Le chantier éducatif permet d'envisager concrètement un emploi notamment par le biais des contraintes et satisfactions que celui-ci peut procurer. Il s'agit d'accompagner le jeune dans la prise en compte d'une nécessaire ponctualité, du respect des règles de sécurité, de son inscription dans la vie en collectivité, tout en invitant à un certain esprit d'initiative. Le chantier éducatif fournit une occasion significative de solliciter et de stimuler dans un contexte sécurisant les capacités de responsabilisation, d'implication et de coopération des jeunes.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion. L'équipe de Persan a mené plusieurs chantiers éducatifs que nous évoquerons plus loin.

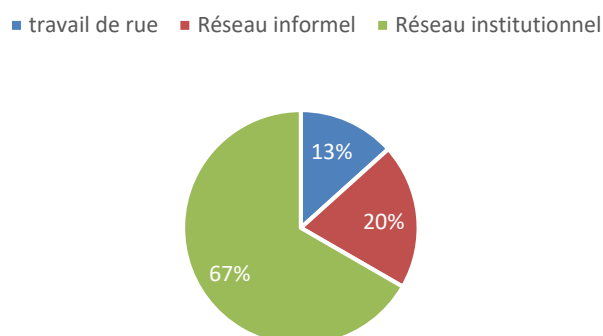
III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans

3.1 Zoom sur les 11-15 ans

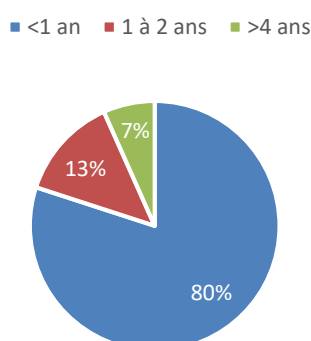
Répartition par genre



Mode d'entrée en relation



Ancienneté de la relation éducative



Les 11/15 ans représentent 25% des jeunes accompagnés par l'équipe éducative (15 jeunes).

Les garçons sont surreprésentés sur cette tranche d'âge. Le mode de premier contact est majoritairement le réseau institutionnel.

80% des jeunes accompagnés de cette tranche d'âge le sont **depuis moins d'un an**. Afin de consolider la relation avec ces jeunes, nous leur avons à tous proposé des actions collectives axées sur des activités de loisirs Cette tranche d'âge est en demande d'actions collectives. Les jeunes y adhèrent davantage qu'aux entretiens individuels.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans ne sollicitent pas forcément le service de prévention pour être soutenus face à une difficulté ou pour formuler une demande claire. A cet âge, nous posons les bases d'une relation éducative.

Un regard attentif est porté par l'équipe sur les demandes de cette tranche d'âge quant à la découverte de nouvelles expériences. Les plus jeunes sont ancrés dans la reproduction de comportements qu'ils peuvent observer tant dans les médias que sur les réseaux sociaux ou encore au sein de leurs groupes de pairs. Un des axes de l'accompagnement des éducatrices consiste à apporter aux jeunes une ouverture culturelle et les amener à questionner un modèle relationnel autre que celui qu'ils voient au travers des réseaux sociaux ou dans leur quartier. Ainsi les actions collectives nous semblent être le meilleur support éducatif.

3.2 Scolarité et partenariat avec le collège Georges Brassens

Les éducatrices effectuent du travail de rue aux abords du collège afin d'être davantage repérées par les jeunes. Nous pouvons être en lien avec l'Assistante sociale scolaire, les Conseillers Principaux d'Education dans le cadre des accompagnements individuels.

Les jeunes collégiens nous sollicitent sur des sujets liés aux loisirs et à l'aide à la scolarité principalement. Les temps de soutien à la scolarité ont été proposés en individuel durant l'année 2021. Ces temps leur permettent également de verbaliser d'autres difficultés comme par exemple des situations de harcèlement scolaire et/ou de difficultés familiales. L'accompagnement à la scolarité est souvent une porte d'entrée à la relation éducative avec les plus jeunes.

Le Programme de Réussite Educative a reprogrammé en 2021 des temps d'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) auxquels nous sommes conviés une fois par mois. Ces rencontres réunissent l'éducation nationale, le CMPP, le SSD, le coordonnateur REP. Nous échangeons sur des situations du PRE qui nécessitent les ressources d'autres acteurs. Dans ce cadre, nous avons pu favoriser avec le PRE des co-accompagnements de jeunes ou des relais vers notre service.

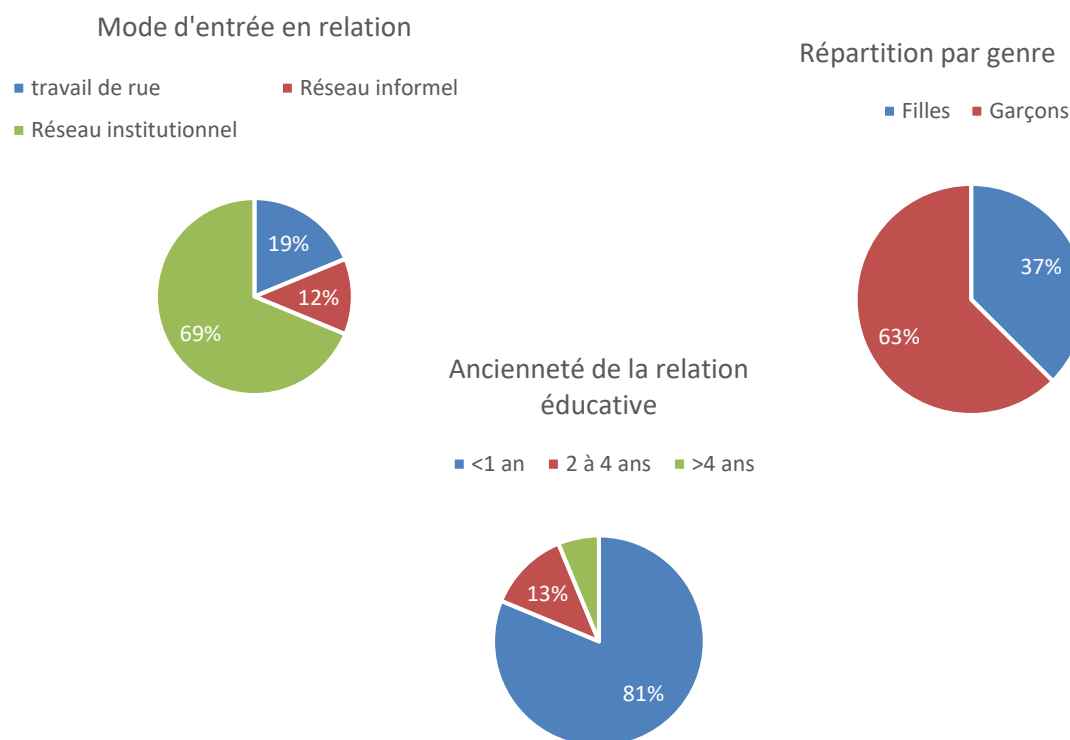
3.3 Les actions collectives

Comme abordé plus haut, l'entretien individuel avec un éducateur peut être une expérience difficile à vivre pour les jeunes de cette tranche d'âge. Afin de contourner cette difficulté, nous nous appuyons sur des actions collectives afin d'établir des liens privilégiés avec les jeunes. Ce mode d'entrée en contact constitue un outil pertinent dans l'approfondissement de la relation éducative.



IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans

4.1 Zoom sur les 16-17 ans



En 2021, l'équipe éducative a accompagné **16 jeunes de 16 à 17 ans, 63% de filles et 37% de garçons**. Ce qui représente 26% des jeunes accompagnés par l'équipe. La scolarité et l'écoute soutien sont les principales demandes de cette tranche d'âge. 81% des jeunes de cette tranche d'âge sont accompagnés depuis moins d'un an.

Pour certains l'arrivée au lycée est une étape difficile : une organisation du travail et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, des résultats scolaires parfois insuffisants... Ces éléments peuvent amener certains à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Il est important que l'équipe puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une vigilance particulière auprès des 3^{ème} au moment de la formulation des vœux.

En 2021, l'équipe éducative s'est mobilisée pour accompagner des lycéens sur leur appréhension de la plateforme « Parcours sup », dans la formulation de leurs vœux ainsi que dans la rédaction de leur lettre de motivation. Sans la persévérance des éducateurs, certains jeunes bacheliers ne seraient pas allés jusqu'au bout de la démarche, prenant ainsi le risque de ne pas avoir de possibilités de poursuite d'étude. Cet accompagnement spécifique contribue, en quelque sorte à la prévention du décrochage scolaire.

Il revêt souvent une porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel.

La particularité de ce public est la place prépondérante donnée à l'appartenance au groupe qui prime sur les démarches en lien avec la déscolarisation ou l'insertion ; il est indispensable que l'équipe éducative maintienne un lien, une présence éducative régulière pour éviter une marginalisation de certains jeunes ou groupe de jeunes.

Malheureusement cette année, une fois encore, le Lycée ainsi que ces abords auront été les lieux d'oppositions voire d'affrontements entre jeunes résidents de différentes villes. Ces affrontements persistants peuvent apparaître quasi-historiques sur le territoire. Ils opposent principalement des jeunes résidents de Beaumont-sur-Oise et ceux résidant Persan. Nous notons toutefois que d'autres jeunes de communes avoisinantes prennent part à ces affrontements. Il n'est pas aisé d'avoir connaissance de manière objective des causes déclenchantes de ceux-ci.

L'ensemble de la communauté éducative du territoire est concerné et préoccupé. Dans cette logique, nous avons participé à de nombreux échanges ainsi qu'à des réunions impliquant notamment les municipalités de Persan et de Beaumont-sur-Oise mais également de nombreux partenaires associés, dont la brigade de Gendarmerie.

Ces affrontements ne concernent pas uniquement des lycéens. Toutefois, du fait de la sectorisation, le Lycée demeure structurellement un lieu de rencontre entre des jeunes de tous les quartiers du territoire. Ces affrontements ont parfois trouvé une cause initiale ou une continuité aux abords du Lycée. L'équipe éducative, a veillé tout au long de l'année à être au plus proche de certains jeunes identifiés comme étant impliqués dans ces affrontements qui ne mobilisent pas uniquement les jeunes les plus en difficultés.

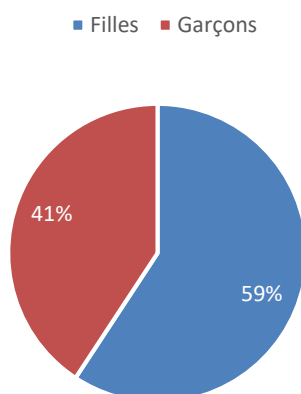
Notre démarche éducative, implique alors des actions collectives mais également individuelles. Au risque d'une répétition, ces affrontements nous apparaissent davantage liés à un processus intégrant parfois les enjeux liés aux réseaux sociaux qu'à une causalité complètement objectivable qui nous serait possible de remonter avec le soutien des partenaires.

A chaque fois que l'équipe éducative a pu être alertée au regard d'un risque de violence, nous avons pu communiquer avec nos partenaires afin d'envisager les possibilités de désescalade. Au-delà de ces questions très importantes, nous avons tenté de réengager un partenariat global avec le Lycée dès la rentrée de septembre 2021. Auparavant nos multiples sollicitations n'ont malheureusement pas pu donner lieu à un partenariat suffisamment concret.

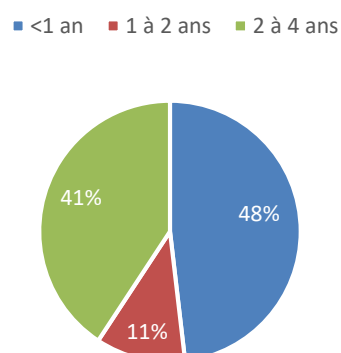
Dans le cadre du partenariat avec le Lycée, nos interlocuteurs les plus réguliers sont un Conseiller Principal d'Education et l'Assistante sociale scolaire auprès desquels nous avons pu aborder des situations individuelles afin de chercher des solutions et des alternatives adaptées aux besoins des jeunes. L'équipe éducative assure un travail de rue régulier aux abords du Lycée. Et c'est par ailleurs dans ce cadre qu'elle a déjà assisté à des affrontements.

4.2 Zoom sur les 18-25 ans

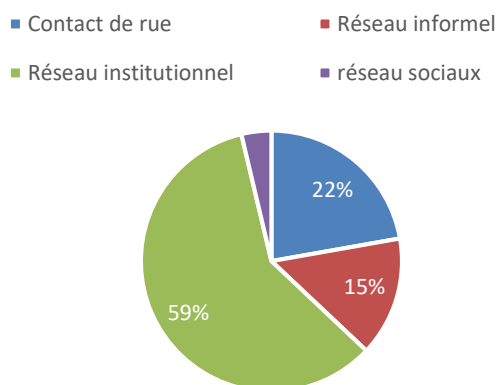
Répartition par genre



Ancienneté de la relation éducative



Mode d'entrée en relation



Les jeunes de 18 à 25 ans représentent **44% des accompagnements éducatifs en 2021**. C'est le réseau institutionnel et notamment la Mission Locale du Hub de la Réussite qui les a conduits vers l'association et ce majoritairement il y a moins d'un an.

4.3 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel

Auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans, nous privilégions l'accompagnement dans leur projet socioprofessionnel. Nous pensons en effet qu'à leur âge, la définition de leur projet professionnel ou de formation est une question prioritaire. C'est d'ailleurs une de leur demande principale, comme nous avons pu le souligner dans le chapitre dédié aux demandes explicites formulées par les jeunes.

Nous travaillons auprès d'un public pour lequel les freins à l'insertion sont multifactoriels et nécessitent souvent un accompagnement dans la durée avant que ne soient réalisées des démarches concrètes vers l'emploi ou la formation. Des étapes intermédiaires d'accompagnement en lien avec des problématiques de justice, de régularisation administrative, d'accès aux droits, de santé et/ou de conflits familiaux sont souvent nécessaires.

Nous observons également que nombre de ces jeunes sont en difficultés dans leurs démarches, dans l'acquisition des codes sociaux, des fondamentaux nécessaires à l'insertion.

Ces jeunes adultes présentent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé. Pour beaucoup, ils ne sont pas ou peu qualifiés. Ils ont parfois une méconnaissance de leurs potentialités. Notre accompagnement consiste en un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. Ce travail prend du temps et s'inscrit dans une continuité de relation éducative. L'équipe éducative s'attèle à les accompagner dans la définition d'un projet professionnel réalisable en étudiant avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire.

4.4 Les actions collectives des 16-25 ans

Nous avons proposé aux jeunes de 16 à 25 ans des chantiers éducatifs. Nous avons pu réaliser 3 chantiers éducatifs sur la commune de Persan, d'avril à juillet.

- Deux chantiers éducatifs de nettoyage du quartier du Village et de sensibilisation au tri du village avec la MJC de Persan Financés par Val d'Oise Habitat.
- Un Chantier de finition et peinture.



V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux

5.1 Consolider les liens avec les jeunes filles et promouvoir l'égalité filles/ garçons.

Pour construire des actions éducatives permettant la promotion de l'égalité et refuser les lignes de partage fondées sur une prétendue nature, il est aussi nécessaire de proposer aux équipes éducatives, de façon transversale, des espaces de réflexion et de formation pour questionner nos propres représentations de genre.

Pour appuyer cette stratégie, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femme/homme permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de sexe dans les pratiques professionnelles et la diffusion d'une culture de l'égalité au sein de l'association.

Ainsi, l'équipe éducative de Persan a bénéficié au mois de décembre d'une session de formation de deux journées sur les stéréotypes et discriminations de genre. Cette formation a permis aux équipes éducatives IMAJ d'intégrer une approche de genre et de questionner leurs propres représentations afin de rendre visible de rôle de chacun dans la reproduction de stéréotypes. Il s'est également agi de repérer les freins et leviers pour améliorer ses pratiques professionnelles et accompagner le public de façon égalitaire.

Une formation de trois jours : « accompagner les jeunes femmes victimes de violences au sein du couple » a également pu être réalisée par l'association « Du Côté des Femmes » auprès des équipes de prévention spécialisée IMAJ en 2021. Ce projet de L'Union Régionale Solidarité Femmes vise à sensibiliser les éducateurs et éducatrices de la prévention spécialisée sur les violences au sein du couple avec un focus sur les jeunes. La formation a été financée par le fonds Catherine, mis en place lors du grenelle contre les violences conjugales. A travers des apports théoriques et un partage de situations de terrain, cette sensibilisation a permis aux équipes de mieux repérer les situations de violences, de les outiller pour accueillir et orienter les victimes et pour engager un travail éducatif avec de jeunes auteurs.

5.2 L'accompagnement éducatif des jeunes dans leurs usages des réseaux sociaux.

Parce que leur utilisation suscite un fort intérêt, les équipes éducatives ont développé une attention particulière aux pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux. Les différents réseaux sociaux, ce qu'ils y partagent, leurs influenceurs, font l'objet de nombreux échanges qui permettent de repérer des mises en danger éventuelles.

Avant de se lancer dans une utilisation des réseaux sociaux comme vecteurs du travail éducatif, il nous a paru nécessaire de mettre en place une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention.

Mise en place d'un groupe de travail transversal :

Un groupe de travail, composé d'éducateurs et éducatrices des différents services de prévention spécialisée IMAJ, s'est réuni durant le premier semestre 2021 avec les objectifs suivants :

- Définir les enjeux, risques et opportunités d'un travail éducatif sur les réseaux sociaux
- Définir les actions éducatives qui pourraient être menées

- Définir un cadre commun pour une mise en œuvre professionnelle et sécurisée.

Ce groupe de travail a produit des préconisations, qui sont aujourd'hui le support à une mise en œuvre sur l'ensemble des services de prévention spécialisée.

Notre cadre d'intervention concernant l'utilisation des outils numériques et réseaux sociaux :

Notre cadre d'intervention définit l'utilisation des réseaux comme un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'utilisation des réseaux et outils numériques n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes et doit favoriser une continuité de l'accompagnement. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'utilisation des réseaux et outils numériques est cadrée dans sa durée et supervisée par le chef de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Chaque éducateur et éducatrice s'engage, sur les réseaux, à une vigilance quant au langage utilisé et à sa posture professionnelle qui devra être en parfaite cohérence avec ses autres missions. Les contenus inappropriés seront rediscutés, dans la mesure du possible, avec les jeunes qui en sont auteurs.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et respecte les limites d'âge légal des différents réseaux sociaux. Nous n'entrerons donc pas en communication avec des jeunes non autorisés légalement à utiliser les réseaux sociaux du fait de leur âge.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance.

Nature de l'expérimentation :

Communiquer sur nos actions et celles des partenaires sur les réseaux :

En complément d'une page Facebook associative préexistante, chaque service de prévention spécialisée vise aujourd'hui à participer à la communication sur nos actions et celles de nos partenaires sur les réseaux à travers les réseaux Snapchat, Instagram et WhatsApp.

Un temps est ainsi consacré, de manière hebdomadaire, sur chaque équipe de prévention pour les alimenter, les réseaux Instagram et WhatsApp sont à ce jour utilisés pour démarrer l'expérimentation.

Assurer un recueil d'informations sur les réseaux sociaux :

Il s'agit de mettre en œuvre, sur internet et un certain nombre de réseaux sociaux (Instagram, WhatsApp, Snapchat), un travail d'observation et de recueil d'informations, de nature à étayer notre vision du territoire, à nous apporter des informations complémentaires sur l'actualité des partenaires, la vie d'un quartier, d'une ville, et des jeunes qui y habitent.

La présence d'éducateurs de prévention spécialisée sur internet permet de répondre à une double nécessité : celle de s'informer sur l'actualité du territoire et celle de mieux cerner les usages des réseaux par la jeunesse et de contribuer à en limiter les risques. Ce recueil d'information vise en effet aussi à concourir à la mise en œuvre de projets et interventions de prévention, adaptés aux besoins sur un territoire.

5.3 La passerelle CM2/ 6ème

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin ultérieur.

La prévention spécialisée a vocation à proposer des actions auprès du public CM2, complémentaires à celles mises en place dans les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à éviter l'exclusion et favoriser l'égalité des chances.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge souvent définie comme vulnérable, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande : un usage inapproprié des réseaux sociaux, un risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale et, pour certains d'entre eux, l'implication dans des phénomènes d'affrontements.

C'est donc autour de ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme de sensibilisations permettant une première prise de contact.

Aucune intervention auprès de CM2 n'a pu être réalisée en 2021, le contexte sanitaire étant encore peu propice aux interventions collectives. La reprise des EPS du PRE de Persan, nous offre la possibilité d'échanger avec des directeurs.trices d'écoles élémentaires de la ville et d'envisager de futurs partenariats.

VI. Partenariats et participation au développement social local

6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

L'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans constitue une orientation permanente des services de prévention spécialisée. Afin notamment de soutenir en « outillant » les équipes éducatives dans la réalisation de cette mission, l'association IMAJ a progressivement développé différents dispositifs complémentaires également ouverts auprès des partenaires du territoire. Une organisation spécifique permet dans le cadre de chaque dispositif d'assurer une coordination renforcée entre les équipes facilitant ainsi la sécurisation du parcours des jeunes.

- Avec l'Auto-Ecole Associative (AEA)

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en

difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les Ateliers et Chantiers d'Insertion

Les ACI permettent à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. Ils sont à la fois un chantier de production et, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

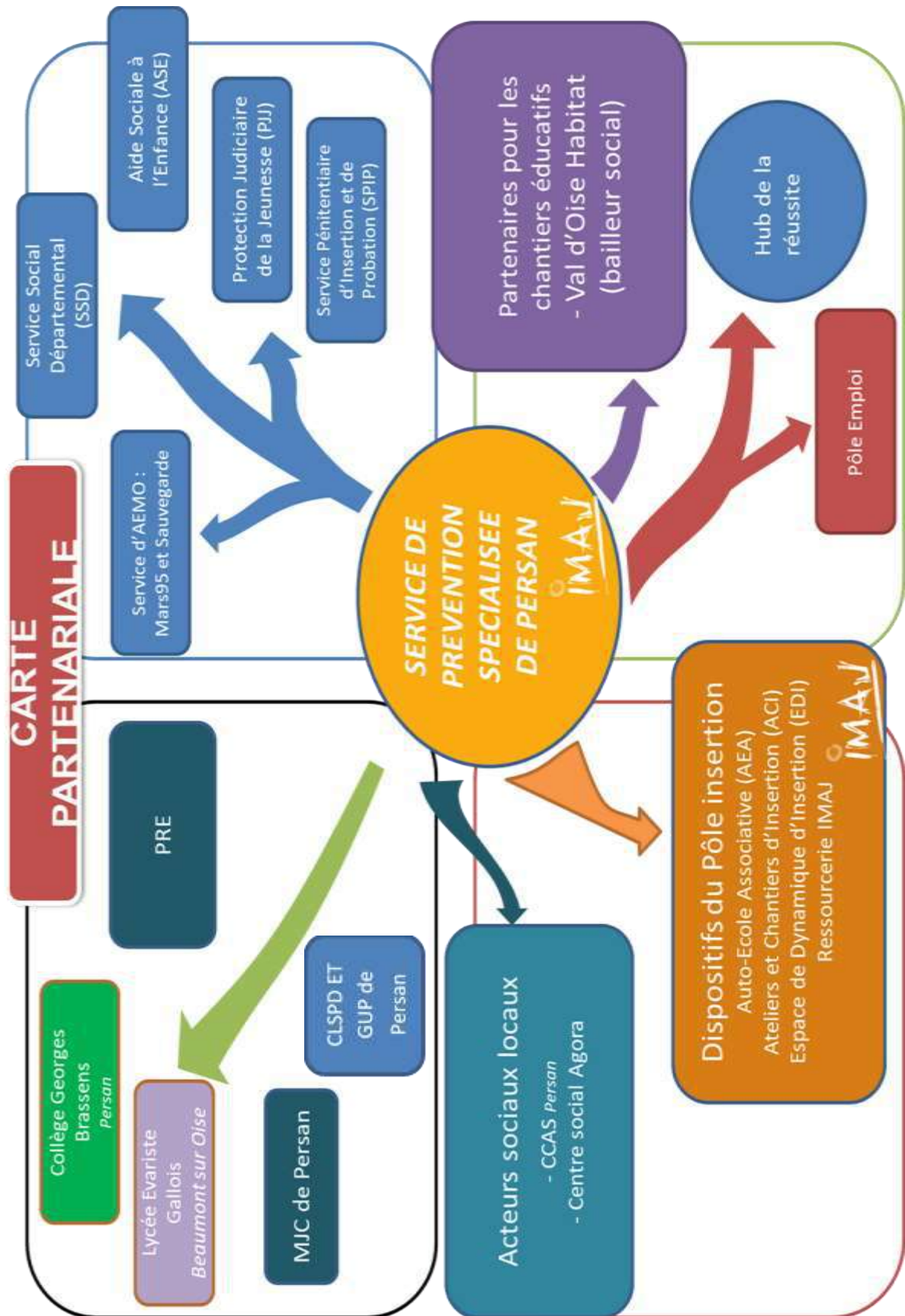
- La remobilisation sur le plan social et professionnel,
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

Chaque jeune accompagné par une équipe de prévention spécialisée ayant été admis au sein de l'ACI bénéficie d'un co-accompagnement. De ce fait, les éducateurs assurent la continuité du suivi notamment en lien avec la Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle (CISP) ainsi que les encadrants techniques des ACI.

A ce jour, l'association IMAJ porte six ACI :

- Deux ACI de bâtiment second œuvre (peinture, revêtement de sol,...),
- Un ACI Ressourcerie (ouverte en juillet 2016) dont les activités principales sont la collecte, le tri, la rénovation, le réemploi et la vente,
- Un ACI Logistique/Manutention,
- Deux ACI Espaces-verts.

6.2 Partenariats actifs en 2021



Scolarité		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Collège Georges Brassens	Participation à tous les réunions du Comité Educatif Local (CEL)	1 unique en janvier 2020
Collège Georges Brassens	Présentation de l'action de prévention spécialisée à l'équipe pédagogique, lors de la réunion de pré-rentree	N'a pas eu lieu en 2020
Collège Georges Brassens	Points réguliers avec les Conseillers Principaux d'Education et l'Assistante sociale de l'établissement	Ponctuels
Protection de l'enfance		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Services AEMO de la Sauvegarde du Val d'Oise	Points réguliers avec les éducateurs en charge de mesures Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et d'AED concernant des jeunes accompagnés par le service	Ponctuels
Services AEMO de la Sauvegarde du Val d'Oise	Présentation de l'action de prévention spécialisée à l'équipe éducative	une fois par an
Aide Sociale à l'Enfance	Points réguliers avec les référents ASE des jeunes accompagnés (notamment des Mineurs Non-Accompagnés)	Ponctuels
Insertion professionnelle		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Le Hub de la réussite-Mission locale	Information collective pour chaque nouvelle promotion "Garantie Jeunes": présentation de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	une fois par mois jusqu'en mars 2020
Le Hub de la réussite-E2C	Information collective pour chaque nouvelle promotion : présentation de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	une fois par mois jusqu'en mars 2020
le Hub de la réussite-Mission Locale	Participation à toutes les Commissions Locales d'Attribution et de Suivi "Garantie Jeunes"	une fois par mois jusqu'en mars 2020
Suivi judiciaire		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Points réguliers avec les Conseillers Pénitentiaire d'Insertion et de Probation concernant des jeunes accompagnés	Ponctuels
Logement		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Val d'Oise Habitat	réunion de présentation de projet et de bilan de chantiers éducatifs	Ponctuels
ALJEVO Foyer de jeunes travailleurs	Information collective aux résidents de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	une fois fin d'année 2019
Groupement Hôtelier "les chemins de l'espoir"	Point réguliers avec le Travailleur social du groupement hôtelier concernant les Mineurs Non Accompagnés (MNA) hébergés	Ponctuels
Enfance, jeunesse, famille		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
MJC	Collectif "Tous Citoyens Tous Concernés"	Réunion une fois par mois et participation à toutes les actions menées durant l'année

6.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

D'ordinaire, l'équipe éducative participe tout au long de l'année à différentes **manifestations locales**. Celles-ci peuvent être de deux natures :

- Des manifestations destinées à la jeunesse.
- Des manifestations destinées aux familles dans le cadre d'une dynamique de vie des quartiers.

Dans le cadre de ces actions, l'équipe éducative peut être simplement présente lors de leur déroulement. Elle y assure alors une forme de présence sociale en lien direct avec les jeunes présents, les habitants ainsi que les partenaires. Ces manifestations constituent également pour l'équipe un temps de rencontre avec les jeunes et leur famille dans un contexte plus informel, dans un cadre plus neutre que celui des entretiens individuels par exemple. L'équipe participe à toutes les réunions préparatoires de ces manifestations.

Durant les **manifestations locales**, nous mobilisons des jeunes pour y participer de façon active. En effet, les jeunes que nous accompagnons ne les fréquentent que très peu. Les y rendre actifs, sont une opportunité éducative pour les inscrire dans la vie locale. Durant ces manifestations, l'équipe éducative pourra également proposer l'implication concrète de jeunes dans l'organisation de celles-ci. Cette implication visant à rendre acteur certains jeunes au sein de leur quartier et/ou de leur commune pourra notamment prendre la forme d'un chantier éducatif

L'équipe éducative a pu participer notamment à « Fiesta Village », « Persan, l'été ça bouge », « Sport pour tous », « Terrasses d'Eté » depuis l'implantation d'IMAJ sur le territoire. En 2020, toutes ces manifestations ont été annulées du fait de la crise sanitaire.

En 2021, nous avons participé à « Persan, l'été ça bouge », « la rue aux enfants », la semaine de la prévention routière.

Persan, le 31/03/2022,

Document rédigé par Camille CLAUDEL, Cheffe de Service Educatif

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine

Accompagnements individuels	25%
Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers	10%
Temps de réunions internes et partenariales	21%
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heures, fiches projets...)	36%
Travail de rue/ Présence sociale	8%
Total	100%

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													50
Jeunes en accroche													2
Jeunes en accompagnement éducatif			2	4		9	6	10	16	11	1	2	61
TOTAL	0	0	2	4	0	9	6	10	16	11	1	2	
TOTAL	0		6		9		16		27		3		

Tableau 5 : Demandes Explicites formulées par les jeunes

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1	1		2	2	2	2				10
Emploi - formation - dont permis de conduire						1			12	8	1	1	23
Logement hébergement										3	1	2	6
situation judiciaire								1		1	1	1	4
problèmes familiaux													0
Problèmes administratifs et financiers								2	3	5		2	12
Santé									1	1			2
Loisirs				1		7							8
Chantier éducatifs								1					1
Soutien écoute			1	1			1	3	5	5	1	2	19
TOTAL	0	0	2	3	0	10	3	9	23	23	4	8	85

Tableau 6 : Démarches engagées

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				1		1	2	2	1				7
Emploi								1	1	4		1	7
Formation - dont permis de conduire								1	10			5	16
Justice								1		1	1	1	4
Démarches administratives						1	1	1	2	7	1	2	15
Santé									1	1		1	3
Logement hébergement										3	1	1	5
Actions éducatives collectives				2		8	5	7	5				27
Travail avec les familles											1		1
Soutien écoute			1	1		1	1	4	5	4	1	2	20
Accompagnement Collectif													0
TOTAL	0	0	1	4	0	11	9	17	25	20	5	13	105



PREVENTION – INSERTION - INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com